

Par Guylain Chevrier

ASE : Par-delà les récriminations, faire retour à la protection de l'enfance et à l'éducatif

Il n'y a pas de famille sans histoire, mais il y a des histoires plus complexes que d'autres qui nécessitent l'intervention éducative. La protection de l'enfance se situe dans l'esprit d'une République protectrice, soucieuse du bon développement de l'enfant. Non seulement pour lui, sa famille, mais aussi pour la société, car de mauvaises conditions d'éducation peuvent aboutir à la difficulté à ce qu'il s'y intègre, voire à ce qu'il se retourne contre elle. Mais aussi, à laquelle il pourrait manquer en lui faisant défaut, car derrière chaque enfant il y a un citoyen en herbe. Le système d'alerte en protection de l'enfance est l'objet de beaucoup d'attention, et a abouti à être sans doute l'un des meilleurs outils pour porter à la connaissance des services compétents, des situations de difficulté éducative motivant une intervention. Il repose sur la fluidité des informations transmises par ceux qui sont témoins de celles-ci. Sans leur action de signaler, rien ne peut fonctionner, hormis les cas où les parents ou les enfants eux-mêmes en appellent à une aide.

Le signalement d'enfants en risque ou en danger, un système d'alerte pour protéger, malmené

La méconnaissance, ne serait-ce que partielle de la protection de l'enfance et des procédures de prise en charge de l'Aide sociale à l'Enfance (ASE), peut, non seulement, nuire au signalement d'enfants en risque ou en danger par les non-professionnels, le simple citoyen, mais aussi par des professionnels du secteur de la petite enfance, du social ou du médico-social, qui n'interviennent pas directement dans ce domaine. Un article sur le sujet publié dans la revue *Métiers de la petite enfance*, témoigne des difficultés rencontrées par ces professionnels face au signalement d'un enfant en risque ou en danger (1) : « Par conséquent, certaines fausses idées sont souvent véhiculées issues de l'histoire de l'ASE et de certains scandales médiatiques où elle est perçue comme « retirant les enfants », « brisant les familles » ou aggravant la situation. En résistant au repérage et aux signalements, le professionnel pense qu'il se prémunit contre les risques souvent véhiculés par les médias, d'une protection de l'enfance défaillante notamment en termes de maltraitance institutionnelle. »

On a même pu entendre, dans certains médias, qu'il vaut mieux laisser des enfants maltraités dans leur famille plutôt que de les confier à l'ASE. Les faits sont venus récemment rappeler la réalité, un

Par Nathalie Audin, présidente de l'APPASCAM (association profession sport des Alpes-Maritimes)

Activités périscolaires et extrascolaires et éducation aux valeurs républicaines

Depuis quelques années, les écoles, collèges, lycées et universités sont fortement et exclusivement mis à contribution pour défendre les valeurs républicaines. Nombreux sont les observateurs qui imputent, aux seuls enseignants, de tous les niveaux, des manquements en matière d'appréhension de la citoyenneté.

Il irait de soi que seule l'Education nationale, de sa tour d'ivoire, devrait être détentrice de la solution efficace pour lutter contre le délitement du lien républicain et in fine du lien social. C'est, plus ou moins ainsi, que les politiques de tous bords, présentent leurs projets en la matière. Avant de crier haro sur le soldat enseignant qu'on n'ose plus appeler hussard de la République, faudrait-il s'interroger, au préalable, sur les raisons expliquant cette forme de rupture entre l'Education nationale et la défense de l'intérêt général.

Certains y associent les parents, qui seraient devenus incapables d'insuffler, à leurs enfants, les valeurs permettant le « vivre ensemble » ou la certitude d'un « destin commun ».

Les enseignants se trouvent seuls, désemparés, chargés de toutes les responsabilités, peu soutenus par leur hiérarchie. Cet univers éducatif cloisonné, dans lequel les parents se sont vus octroyés un statut équivalent au leur, met les enseignants en danger. Les assassinats de Samuel Paty et de Dominique Bernard sont les terribles paroxysmes de la conséquence de ces volontés de ne pas heurter certains parents, par des positions résolument républicaines, en défense des enseignements laïques.

L'Education nationale n'occupe que le tiers des temps de l'enfant, il y a environ 155 jours d'enseignement pour 210 jours autres, et la journée dite en temps scolaire occupe moins de 6h par jour en enseignement. Que font, alors, les enfants du temps restant ?

Celui-ci se répartit en :

Temps périscolaire : immédiatement avant ou après l'école, il représente le champ d'action des projets pédagogiques en partenariat avec l'école. Il concerne le transport scolaire, la période d'accueil avant la classe, le temps de la restauration, le temps d'après la classe, les études surveillées, l'accompagnement scolaire, les activités culturelles et sportives, généralement organisé par les collectivités territoriales (de moins en moins prégnante en fonction du niveau scolaire, les lycéens sont moins encadrés, sur ces temps, que les enfants plus jeunes)

Activités extrascolaires : elles complètent l'éducation de l'enfant et ont lieu à l'extérieur de l'école, en dehors du cadre scolaire. Elles sont organisées par les communes et les associations sportives, culturelles ou socio-culturelles selon les principes de l'éducation populaire, durant les mercredis et les vacances scolaires.

Restent les temps réservés à l'éducation parentale, ceux-ci étant plus ou moins favorables au développement de l'enfant en fonction de la composition familiale (se pose notamment le problème de l'augmentation du nombre de familles monoparentales), mais également des temps réservés, par les parents, aux activités professionnelles au détriment des temps éducatifs ou à la possibilité de recourir aux grands-parents. Ils se déclinent, également, différemment, en fonction de la situation économique et sociale des parents permettant un accès, plus ou moins enrichissant, pour l'enfant, à l'ouverture aux activités culturelles, sportives et de découvertes.

De fait, c'est une constante depuis quelques décennies, les temps parentaux sont, de plus en plus souvent investis, par les activités périscolaires et extrascolaires. C'est dire combien il conviendrait que l'opinion publique prenne conscience de l'importance de ces temps, au moins aussi essentiels que les temps scolaire et parentaux, dans la vie de l'enfant. Potentiellement, le temps de l'enfant pourrait être plus longtemps occupé par la commune ou les associations locales que par l'école et ses parents.

Or, si l'Etat est vigilant à la qualité des enseignements délivrés par les enseignants, il l'est beaucoup moins concernant les temps périscolaires et extrascolaires organisés par les collectivités territoriales ou les associations. Il existe, certes, via les projets éducatifs territoriaux, les agréments, la nouvelle Charte des engagements républicains telle une forme de contrôle des actions menées. Toutefois, les considérations économiques amènent, malheureusement, souvent les structures organisatrices à manquer de vigilance concernant, notamment, les niveaux de formation des animateurs et éducateurs. Mal formés, mal payés, même parfois incompetents, ils sont souvent plus acteurs de garderie que porteurs de projets émancipateurs. Il arrive même que certains fassent affichage de leurs signes religieux.

C'est d'autant plus préjudiciable que les activités périscolaires et extrascolaires organisées par les collectivités territoriales ou les associations agréées pourraient être, en complément de l'école, un moyen de lutter contre les inégalités de situations, à la condition toutefois de disposer d'agents capables de promouvoir des projets allant dans ce sens. (Suite ci-dessous)

enfant de 4 ans a été découvert au domicile de sa mère "présentant des traces de brûlures sur le corps et des ongles arrachés", ainsi que « des trous dans le cuir chevelu ». Une ordonnance de placement provisoire a été émise, confiant l'enfant à l'aide sociale à l'enfance (ASE), avec une enquête ouverte par le parquet pour "actes de torture et de barbarie", "violences habituelles sur mineur de 15 ans par ascendant" et "soustraction de parent à ses obligations légales compromettant la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de l'enfant" (2). Le 119, Allô enfance en danger, doit pouvoir jouer son rôle en toute sérénité.

Si tout système pour s'améliorer se doit à la critique, aucun n'étant parfait, pour autant, la brebis galeuse maltraitante ne doit pas justifier de voir partout la peste, comme cela est parfois fait, au nom de bons sentiments dont on sait l'enfer pavé. A-t-on conscience que traiter ce sujet à l'emporte-pièce risque d'aggraver la situation de milliers d'enfants, en nourrissant la résistance à signaler ce qu'ils subissent ? Il faut replacer ce sujet, devenu sociétal et brûlant, dans un contexte médiatique dont les réseaux sociaux sont un modèle, fonctionnant sur le mode du clash, du scandale, loin d'une approche impartiale. Un sujet sensible parce qu'il s'immisce dans l'intimité de la famille, qui peut faire peur, et donc recette.

La parole d'anciens enfants placés est sacralisée dans ce contexte, monopolisant l'attention avec ceux qui passent leur temps à parler d'un "système à bout de souffle", qui placera à tire-larigot, fabriquerait des sans diplôme et des sans domicile fixe, pendant que les travailleurs sociaux, ceux du terrain, restent inaudibles, et que la confusion domine. Comment peut-on rendre l'ASE en totalité responsable de difficultés rencontrées par ceux sortis du dispositif ? Ne résultent-elles pas, à tout le moins pour une part, des situations de...

Suite sur le site Agoravox sur lequel cette tribune a été publiée le 13/10/2024 : <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/ase-par-dela-les-recriminations-257642#forum6778237>

Nous y étions :



Pour rendre hommage à Samuel Paty, enseignant exemplaire, victime du terrorisme islamiste le 16 octobre 2020 à la sortie de ses cours.

Nous serons face à la Sorbonne, dans ce square qui lui est dédié. La haine est tenace : certains s'acharnent à vandaliser la plaque qui y commémore sa mémoire.

Pour rendre également hommage à Dominique Bernard, enseignant assassiné lui aussi par un jeune islamiste, le 13 octobre 2022 à l'intérieur de son groupe scolaire à Arras.

Pour affirmer notre solidarité avec les enseignant-es et personnels harcelés, intimidés, menacés en voulant remplir leur mission de transmission des savoirs et de la liberté d'expression, dans le respect de la laïcité et de la neutralité du service public.

A l'invitation du Mouvement Pour la Paix et Contre le Terrorisme

avec les enseignant-es de Vigilance Collèges Lycées

Avec le soutien et la participation des associations

Mouvement Pour la Paix et Contre le Terrorisme
Vigilance Collèges Lycées
Ligue du Droit International des Femmes
Vigilance Travail Social
Libres Mariannes
LICRA
Regards de Femmes
Femald
Réseau féministe "Ruptures"
Dhimmi Watch

 **MPCT**

Cérémonie avec dépôt de gerbes au Square Samuel Paty

Mercredi 16 octobre 2024

14h30-16h 30
Place Paul Painlevé
Paris 75005

Par ailleurs, certaines associations dites « jeunesse et sport » furent, parfois, les réceptacles de projets excusant voire promouvant le radicalisme religieux. L'étau, indéniablement, se resserre, grâce notamment à la loi contre le séparatisme du 24 août 2021 pourtant fortement décriée. S'il existait encore, récemment, des associations soupçonnées indirectement d'intégrisme financées par des fonds publics, il est de plus en plus difficile, pour elles, de passer les mailles du filet. Cela pourtant ne suffit pas.

Le travail entrepris par l'Etat au sujet de l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune dans les années 2000 avait permis de travailler, efficacement, sur tous les leviers de l'éducation avec la prise de conscience que la réussite scolaire dépendait, aussi, de la qualité des activités territoriales ou associatives, extra-scolaires, individuelles ou familiales.

Il conviendrait, sur la thématique spécifique de la transmission des valeurs républicaines et, plus largement, de la lutte contre la fracture culturelle, de revenir rapidement à un travail décloisonné reconnaissant l'ensemble des temps éducatifs.

Rien ne servirait de défendre la laïcité corps et âme dans les établissements scolaires, si, dès les portes de l'école franchies, parfois même au sein du même établissement, les principes seraient remis en question par des professionnels insuffisamment qualifiés et compétents voire volontairement en opposition avec les grands principes républicains.

La reconnaissance de la pluralité des temps éducatifs est le prérequis indispensable si nous souhaitons la même qualité de transmission, tous acteurs éducatifs confondus. Le contrôle et la validation, en amont, par l'Etat ou les collectivités territoriales des différents projets, tout en gardant une autonomie de forme et de fond des acteurs, pourraient permettre de lutter efficacement contre le délitement du lien social. Encore faudrait-il que les services territoriaux jeunesse et sport ainsi que les directions départementales des actions déconcentrées de l'Etat concernant le sport et la jeunesse soient dotés de financements leur permettant d'agir efficacement. Aux niveaux décentralisé et déconcentré, les politiques jeunesse et sport sont souvent le premier niveau considéré comme pertinent des économies budgétaires à réaliser, c'est une erreur qui, au final, coûtera cher, sur le long terme, à la société.

Par Paul Voisin, éducateur spécialisé

Entre QPV et ruralité, un avenir à construire ensemble

Le travail social est à l'image de la société et n'est pas épargné par les agitations et polémiques qui secouent notre quotidien. Les vifs débats qui se sont tenus en fin d'été 2023 suite aux émeutes des banlieues ou encore le drame de Crépol ont fait ressortir de vieux discours visant à jouer de l'opposition entre Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et monde rural. Ces controverses entretenues par des politiques de tous bords qui osent parfois la comparaison entre l'argent utilisé pour la Politique de la Ville face à l'investissement réalisé dans la ruralité, n'auront pour effet que de fragmenter un peu plus ce qu'il nous reste de commun.

Les habitants des QPV et les ruraux ont pourtant beaucoup à gagner en partageant et en s'engageant ensemble. Les difficultés qu'ils rencontrent et la forme d'assignation à laquelle ils sont confrontés devraient davantage les mobiliser plutôt que jouer de l'opposition stérile. Le sentiment de déclassement se ressent de la même façon, peu importe son lieu de vie.

Quand on s'intéresse de près aux difficultés que peuvent rencontrer les habitants de ces différents territoires, on s'aperçoit que les problématiques rencontrées trouvent un grand nombre de similarités. Le ressentiment le plus partagé est certainement celui de l'assignation identitaire, provoquée par leur marginalisation respective, dans lequel une partie de la jeunesse peut se retrouver enfermée. Ressenti qui va bien au-delà du clivage territorial qui compare « une jeunesse ensauvagée » à celle d'un « idéal français » qu'il faudrait retrouver.

Dans un cas comme dans l'autre, le lieu de résidence est souvent considéré comme subi plutôt que choisi. Souvent pour des raisons économiques qui éloignent des centres métropolitains. Ceux-ci où se concentrent les deux-tiers de la richesse française et les emplois les plus qualifiés qui fait de ces territoires urbains des espaces connectés à l'économie-monde comme le formule le géographe Christophe Guilluy. Les quartiers dits prioritaires de la politique de la ville, bien qu'à proximité immédiate de ces nœuds d'activité économiques, viennent se caractériser par une concentration de population précarisée tant sur le plan économique, de l'emploi ou de la culture et qui résultent d'une politique de logement de plusieurs décennies.

Si les difficultés semblent plus faibles dans les zones rurales et semi-rurales, elles cachent d'autres phénomènes : stigmatisation, assignation territoriale, problèmes de mobilité qui pour beaucoup s'ajoutent à une précarité invisibilisée par une plus grande dispersion des populations concernées, à l'inverse des quartiers prioritaires. La jeunesse rurale se retrouve à se loger par défaut de revenus suffisants dans des logements qui leur sont accessibles mais éloignés de l'emploi et des services publics à quoi s'ajoutent des possibilités de transports parfois inexistantes. Ils peuvent donc se retrouver dans une situation créant un isolement social qui peut provoquer des conduites addictives qui viennent alimenter un cercle vicieux en les enfermant dans la précarité.

On retrouve alors une ressemblance frappante entre le contexte des quartiers prioritaires de la ville et celui des zones rurales (suite ci-dessous).

Assassinat de Samuel Paty : J'accuse !

Ce lundi 4 novembre 2024 s'est ouvert le procès des individus impliqués dans l'assassinat de Samuel Paty. Ce professeur d'Histoire et Géographie assassiné et décapité le 16 octobre 2020 à la sortie de son collège, à Conflans-Sainte-Honorine, par un terroriste islamiste.

Ce procès doit être l'occasion de réaffirmer un soutien inconditionnel à l'ensemble du monde éducatif, enseignants et éducateurs qui, chaque jour, contribuent à faire que chacun puisse trouver sa place dans notre société, grâce à cette liberté donnée par l'école républicaine, égalitaire et laïque. Le réseau Vigilance Travail Social se tiendra toujours aux côtés des premières lignes de la République qui incarnent les valeurs d'émancipation contenues dans la devise, Liberté-Egalité-Fraternité, et ont pour mission de former les citoyens de demain.

Réaffirmons notre engagement dans ce sens, afin qu'aucun enseignant ou éducateur ne puisse craindre pour sa vie en remplissant cette mission essentielle. Nous adressons nos pensées et tout notre soutien, à la famille et aux proches de Samuel Paty, dans ce moment judiciaire inévitablement douloureux.

13 novembre 2024
Vigilance travail social

Le mot du jour

Processus :

Non masculin (latin *processus*, de *procedere*, progresser)

Synonyme : développement - marche - montée - procès - progrès

Selon le Petit Larousse de la psychologie : succession d'événements conduisant un objet ou un organisme à changer de forme ou d'état selon une évolution ou diverses étapes peuvent généralement être repérés.

Selon le dictionnaire Larousse en ligne:

- **Psychanalyse**

Processus primaire :

Dans la première topique freudienne, modalité de fonctionnement de l'inconscient. (Le but des processus primaires est de rechercher une satisfaction immédiate par l'hallucination de l'objet désiré.)

Processus secondaire :

Dans la première topique freudienne, modalité de fonctionnement du moi en tant qu'instance de réalité. (La satisfaction de la pulsion se soumet à certaines exigences de réalité, et peut être différée.)

Commentaire : On pourrait dire que, ce passage de la pulsion à sa socialisation en se soumettant à certaines exigences de la réalité, résume assez bien ce qui définit la notion de civilisation, et donc, d'éducation. Le passage de la loi du plus fort au contrat social l'illustre aussi assez bien, prenant en compte la liberté d'autrui.

C. G.

Quel que soit l'endroit où se concentrent les difficultés, les travailleurs sociaux sont toujours les premières lignes pour accueillir et accompagner les personnes les plus fragiles et les plus en difficultés. Le travail social a cette particularité qu'il s'adresse à tous de la même façon, que la prise en compte de la singularité de l'individu sera considérée de la même façon que l'on soit en Seine Saint-Denis ou dans la Creuse. De même, que l'universalité de l'accompagnement social ne se fait pas en fonction des opinions, des origines, des croyances, et donc, de son lieu d'habitation.

Hierarchiser les difficultés en fonction d'origine géographique n'est acceptable pour quiconque a pu s'intéresser à la question. Cela reviendrait à classer les Français, et souvent les plus précaires, en fonction d'une perception forcément subjective et contrevenir au principe d'universalité qui régit le fondement de notre République.

C'est en conformité avec ce principe, justement, que le travail social s'adresse à tous de la même façon. Il nourrit le même désir pour chacun : l'émancipation. Tenir un discours commun qui va au-delà des différences pour se tourner vers ce qui nous rassemble en adoptant une posture universaliste c'est aussi l'une des forces de ce secteur.

Il est nécessaire de ne plus penser les espaces ruraux comme à la marge des réalités contemporaines. Ces espaces représentent plus des deux tiers du territoire français. Les politiques publiques à destination de la jeunesse sont surtout pensées à destination des grands centres urbains. A l'inverse, les politiques publiques visant la jeunesse rurale ne sont clairement pas identifiables par le grand public et s'apparentent fréquemment à des mesures limitées à des actions locales, soutenues par le secteur associatif, par ailleurs souvent innovantes.

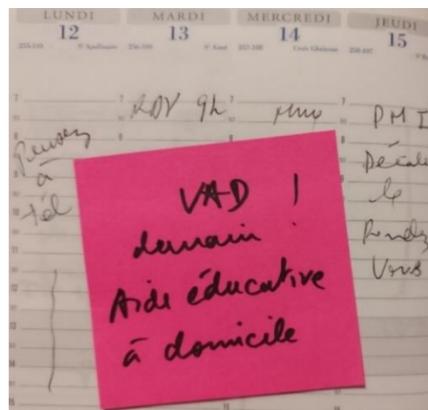
A l'heure où les tensions identitaires sont de plus en plus exacerbées, que le communautarisme gagne sans cesse du terrain au sein de notre société et que l'extrême droite n'a jamais été aussi forte dans la France des sous-préfectures, il est essentiel de repenser notre rapport au commun. Si les politiques publiques s'inspiraient du travail social et de ses valeurs, nous arriverions sans doute à un début de solution.

Pour nous rejoindre :

vigilancetravailsocial@gmail.com

Sur le site : www.vigilancetravailsocial.wordpress.com

Twitter : [@VigilanceTS](https://twitter.com/VigilanceTS)



Quelques-uns des objectifs, fondant l'appel à nous rejoindre publié sur Marianne.net :

<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/le-reseau-vigilance-travail-social-defend-une-vision-plus-emancipatrice-que-le-repli-identitaire>

- Redonner son sens et sa place à l'éducatif, selon une démarche éthique qui implique une juste distance professionnelle, une neutralité respectueuse des jeunes, des personnes accompagnées, de leur désir, de leurs droits.

- Défendre et promouvoir la laïcité, principe d'émancipation des individus de toute autorité arbitraire, entravant leur liberté de pensée, de conscience, la libre disposition de soi, de son corps, dimension particulièrement importante pour tous les publics concernés.

- Alerter sur les pressions que peuvent subir les travailleurs sociaux dans l'exercice de leurs missions.

- Porter la contradiction aux contributions anti-universalistes qui travaillent mettre au-dessus de tout le fait identitaire, qu'il soit religieux, culturel, communautaire, supplantant l'intérêt général et celui de la personne accompagnée, son insertion sociale et professionnelle, son projet personnalisé.

- Résister aux pressions multiples et parfois coordonnées de toutes les formes de communautarisme qui privent les individus de leur libre choix en privatisant leurs droits, ainsi qu'à la violence qu'elles peuvent véhiculer.

- Lutter contre le racisme et l'antisémitisme, les atteintes à l'égalité des femmes-hommes, les discriminations, d'origine, de couleur ou de croyance, ainsi qu'en raison de l'orientation sexuelle.

- Avoir un cadre de recueil et d'écoute des collègues confrontés à ces difficultés, pour les informer, les accompagner et les soutenir

...

-> [Communiqué du réseau Vigilance Travail Social suite à la polémique concernant le principe de neutralité au sein de l'Association ARS de Nancy : à lire sur notre site.](#)